

PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AUX ATELIERS THÉMATIQUES

Date : le 20 janvier 2005
Heure : 14 heures
Lieu : 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Présences : **Pour la Commission**
M^{me} **Louise Roy**, présidente
M^{me} **Judy Gold**, commissaire
M. **Louis Dériger**, commissaire
M^e **Alain Cardinal**, secrétaire
M^{me} **Stéphanie Espach**, analyste
M. **Henri Goulet**, analyste
M. **Jean Lafontant**, analyste
M^{me} **Renée Lescop**, analyste

Pour la Ville de Montréal

Service du Développement culturel et qualité du milieu de vie
M. **Jean-Robert Choquet**, directeur du développement culturel et des bibliothèques
M^{me} **Lyne Raymond**, chef de division

Invités présents

M. **Philippe Biron**, Quartier latin de Sainte-Geneviève
M. **Frédéric Dumais**, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
M. **Jesh Hanspal**, La Fabrique
M^{me} **Nathalie Maillé**, Conseil des arts de Montréal
M^{me} **Louise Mainville**, Commission scolaire de Montréal
M^{me} **Danielle Sauvage**, Conseil des arts de Montréal
M^{me} **Louise Sicuro**, Journées de la culture

1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission ouvre la rencontre qui a pour but de préparer les ateliers thématiques qui seront tenus les 31 janvier, 1^{er} et 2 février dans le cadre des audiences publiques sur la proposition de développement culturel.

De nombreux acteurs sont interpellés et la réalisation des axes de la politique repose sur la coopération entre ces acteurs. Dans ce contexte, la Commission de l'Office de consultation publique de Montréal, chargée de consulter la population sur le projet de Politique de développement culturel, considère qu'il est utile de poursuivre la réflexion sur les conditions favorisant la nécessaire coopération entre les acteurs avant la phase d'audition des mémoires.

2. Tour de table

Les invités, les membres de la commission et les représentants du service de la ville de Montréal se présentent.

3. Explication des procédures de l'OCPM

La première phase du processus de consultation permettra de connaître le projet de politique et d'interroger les officiers municipaux à son sujet. Les ateliers thématiques donneront la chance aux participants d'interagir afin de mieux définir les opportunités et les contraintes liées aux partenariats. La phase d'audition des mémoires, quant à elle, sera dédiée aux échanges avec la commission sur les positions et recommandations présentées.

4. Rôle du groupe-témoin

Les membres des groupes-témoin sont invités à apporter une contribution particulière au débat en faisant part de leur réflexion sur cette question de la coopération entre les acteurs et des conditions qui la favoriseraient. Ils réagissent à la présentation qui sera faite de la Vision de la Ville sur chacun des thèmes en s'inspirant de leur connaissance de l'état des lieux et sur la coopération des acteurs.

Dans chaque atelier, le groupe-témoin sera formé de 6 à 8 membres qui seront interpellés autour de trois sujets :

- Les conditions favorisant la coopération : état des lieux et préalables
- Les principes qui devraient guider la coopération
- La nature de la coopération; des approches, des exemples

5. Déroulement – type

8 h 30 Ouverture et présentation des objectifs de la rencontre
Introduction du thème « Les conditions favorisant la coopération des acteurs »

- 8 h 40** Présentation par les représentants de la Ville du volet (axe) du projet de politique culturelle soumis à la discussion
- 9 h** Réactions du groupe-témoin et interaction avec la salle
- Les conditions favorisant la coopération : l'état des lieux et les préalables
 - Les principes qui devraient guider la coopération
 - La nature de la coopération : des approches, des exemples
- 10 h** Pause
- 10 h 20** Discussion – échanges
Réactions de la salle – commentaires et questions
Suggestions sur les conditions favorisant une meilleure coopération entre les acteurs
- 12 h** Tour de table final des membres du groupe-témoin sur les grands messages concernant les partenariats et leurs conditions de réalisations
- 12 h 15** FIN

6. Campagne de publicité

Le secrétaire de la commission informe les participants que des dépliants et des affiches seront transmis par l'Office de consultation publique de Montréal aux bibliothèques, bureaux d'arrondissement et lieux de diffusion culturelle pour informer les citoyens de la tenue des ateliers thématiques. Par ailleurs, des avis seront publiés dans les journaux nationaux et des hebdomadaires culturels. Enfin, des courriels seront transmis à certains groupes ciblés.

7. Tour de table

M^{me} Roy demande aux participants une rétroaction sur la rencontre. Plusieurs insistent sur la nécessité de la présence des arrondissements, tant aux niveaux des fonctionnaires que des groupes, organismes et citoyens.

On souligne qu'il serait également souhaitable que des représentants des communautés culturelles, des jeunes et des artistes en émergence participent également à ces ateliers thématiques ainsi que des représentants des gouvernements fédéral, provincial et des autorités de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



Enfin, les participants affirment qu'ils n'ont pas d'objection à ce que leur participation aux groupes-témoign soit rendue publique.